



23 juin 2014

Pollution au mercure dans le Haut-Valais Création d'un groupe thématique „zone d'habitation“

(IVS).- Les personnes concernées par la pollution sont désormais plus fortement impliquées dans le dossier sur le mercure. Un groupe thématique „zone d'habitation“ s'est réuni pour la première fois ce lundi soir. Des représentants du canton, de la Lonza, des communes et des personnes concernées vont rechercher ensemble une solution au problème du mercure dans les zones d'habitation.

La première séance du groupe thématique consultatif « zone d'habitation » a eu lieu à Viège le 23 juin 2014. L'objectif de ce groupe sera d'intégrer toutes les personnes concernées, leurs soucis et leurs suggestions et de chercher ensemble les solutions possibles. Cette première réunion a permis de clarifier les conditions cadres de cette collaboration, ainsi que le rôle du groupe. La Lonza a présenté l'avancement des investigations, ainsi que sa position quant à l'objectif de dépollution.

Le Canton du Valais et la Lonza ont annoncé fin janvier la mise sur pied d'un comité de coordination afin de résoudre de manière efficace la problématique de la pollution liée au mercure entre Viège et Niedergesteln (communiqué du 23.01.2014). Le groupe thématique „zone d'habitation“ a été initié par le comité de coordination dans le but de rechercher des solutions consensuelles. Ces solutions doivent répondre aux exigences de l'Ordonnance sur les sites contaminés et aux préoccupations de la population, notamment en termes de santé publique.

En parallèle du groupe thématique „zone d'habitation“, le groupe „impact sanitaire“ est déjà actif. Il est constitué du médecin cantonal, d'un représentant du Service de la consommation et des affaires vétérinaires, d'un représentant du Service de l'environnement, d'un représentant du Service de l'agriculture, d'un épidémiologiste de l'Observatoire valaisan de la santé, d'un toxicologue et du médecin du travail de la Lonza. Ce groupe examine les conséquences possibles sur la santé de la pollution au mercure.

Le canton du Valais veillera à ce que la pollution au mercure soit assainie. Afin de pouvoir proposer le plus rapidement possible une solution aux personnes concernées, le Canton tente en collaboration avec la Lonza, les communes et les personnes concernées de trouver des solutions consensuelles.

Personne de contact:
Dr. Cédric Arnold, chef du Service de la protection de l'environnement,
09 628 36 02

